

Bretagne, Finistère
Carantec
Le Port
Rue du Port

Bunker - casemate de type 612 pour un canon de 10,5 cm, Le Port (Carantec)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29000747

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2023

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : blockhaus, casemate

Destinations successives : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : bâti dense

Références cadastrales : AD, 319

Historique

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1943 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies : énergie électrique : produite à distance

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

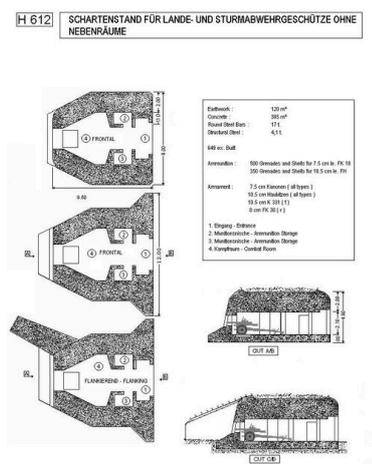
Fondation d'une maison, remise.

Intérêt de l'oeuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, casemate

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue de la grève et du Port de Carantec, carte postale, éditions Gaby. Le bunker - casemate n'a pas encore été couvert par une extension
Autr. Anonyme, Autr. Anonyme
IVR53_20232905330NUCA



Vue aérienne oblique du Port de Carantec à basse altitude, carte postale, éditions Lapie. Le bunker - casemate est couvert par une extension
Phot. Anonyme, Autr. Anonyme
IVR53_20232905333NUCA

Plan d'un bunker - casemate de type 612 (dessin : Patrick Fleuridas)
Phot. Patrick Fleuridas,
Autr. Patrick Fleuridas
IVR53_20042904370NUCA



Vue générale depuis la chaussée de l'Île Callot : élévation ouest côté embrasure (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022901501NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

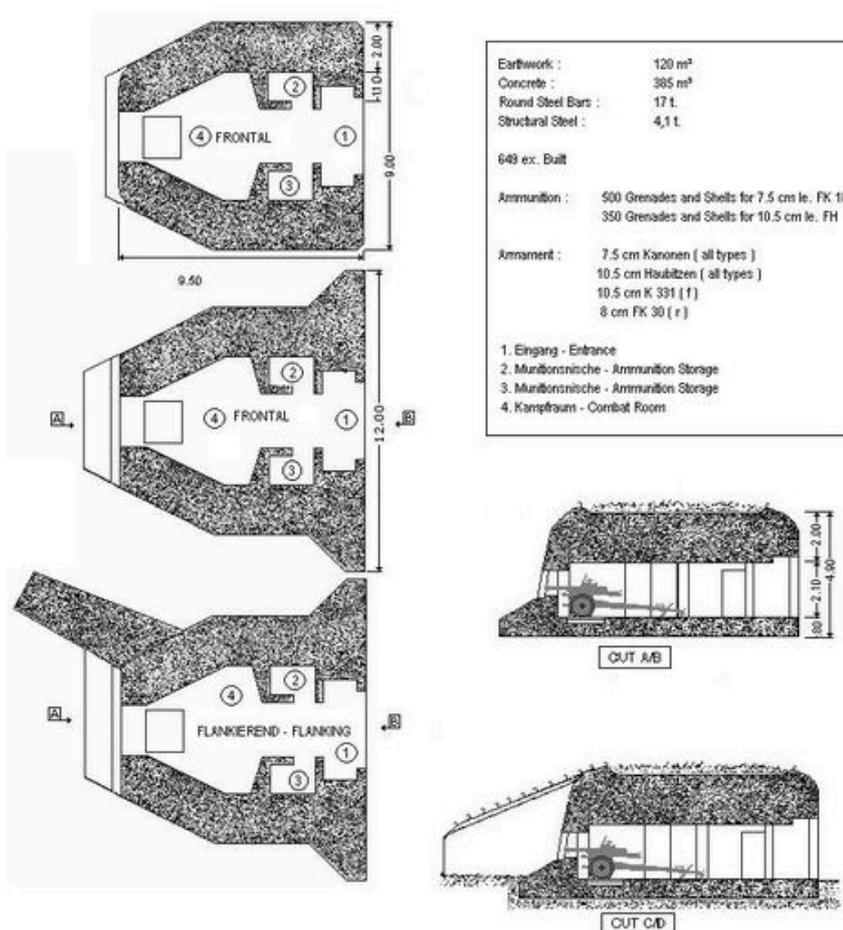
Oeuvre(s) en rapport :

Ensemble fortifié (Mo 83), Le Port (Carantec) (IA29000699) Bretagne, Finistère, Carantec, Le Port, La Croix
Bunker - casemate de type 612 pour un canon de campagne de 10,5 cm, Pointe de Penn al Lann (Carantec)
(IA29000749) Bretagne, Finistère, Carantec, Pointe de Penn al Lann

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne

H 612 SCHARTENSTAND FÜR LANDE- UND STURMABWEHRGESCHÜTZE OHNE NEBENRÄUME



Plan d'un bunker - casemate de type 612 (dessin : Patrick Fleuridas)

Référence du document reproduit :

• **Dessins de Patrick Fleuridas**

Dessins de Patrick Fleuridas. Belgian Bunkersite ([http : //www.bunkers.be](http://www.bunkers.be)).

IVR53_20042904370NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Fleuridas

Auteur du document reproduit : Patrick Fleuridas

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la grève et du Port de Carantec, carte postale, éditions Gaby. Le bunker - casemate n'a pas encore été couvert par une extension

IVR53_20232905330NUCA

Auteur du document reproduit : Anonyme, Anonyme

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique du Port de Carantec à basse altitude, carte postale, éditions Lapie. Le bunker - casemate est couvert par une extension

IVR53_20232905333NUCA

Auteur de l'illustration : Anonyme

Auteur du document reproduit : Anonyme

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis la chaussée de l'Île Callot : élévation ouest côté embrasure (état en 2002)

IVR53_20022901501NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation